



Jean-Claude Drouin

Elections législatives et députés dans le nord de l'Entre-deux-Mers, 1871-1914

In *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du quatrième colloque tenu à Saint-Loubès, Lormont et Saint-Louis de Montferrand les 15, 16 et 17 octobre 1993, CLEM, 1994, pp. 163-168.



Conditions d'utilisation : l'utilisation du contenu de ces pages est réservée à un usage personnel et non-commercial. Toute autre utilisation est soumise à une autorisation préalable du CLEM. Contact : clempatrimoine@free.fr.



Citer ce document : Drouin (Jean-Claude), Elections législatives et députés dans le nord de l'Entre-deux-Mers, 1871-1914, *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du 4e colloque tenu à Saint-Loubès, Lormont et Saint-Louis de Montferrand les 15, 16 et 17 octobre 1993, CLEM, 1994, pp. 163-168.
<http://www.clempatrimoine.com>

Elections législatives et députés dans la partie nord de l'Entre-Deux-Mers 1871-1914

JEAN-CLAUDE DROUIN

La vie politique doit être au départ analysée sous l'angle des élections législatives. D'autres consultations de l'opinion publique se sont déroulées : élections municipales, élections pour les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement. Pour la clarté du propos, nous voulons suivre sur le moyen terme, l'histoire partielle de la III^e République de 1871 à 1914, les élections pour la désignation des députés aux différentes assemblées où le scrutin se déroule au suffrage universel dans le cadre du canton de Carbon-Blanc et des 4^e et 6^e circonscriptions. Nous nous appuyons sur la documentation réunie par l'E.R.H.P.C. de l'UFR d'histoire de l'Université Bordeaux III Michel de Montaigne et sur un T.E.R. soutenu en 1992 par Pierre Leuret sous notre direction. La synthèse de toutes les informations nous permettra de montrer l'originalité ou non de ce canton par rapport aux autres cantons de l'Entre-Deux-Mers et par rapport à la grande ville de Bordeaux. Le canton de Carbon-Blanc appartient d'abord à la 4^e circonscription de Bordeaux avec Audenge, Blanquefort, Castelnau, Pessac et Saint-André de Cubzac, puis après 1902 fait partie de la 6^e circonscription avec Cadillac, Créon et Saint-André. La popu-

lation passe de 21 022 en 1875 à 27 556 en 1911. Nous pourrions ainsi dresser la galerie des hommes politiques qui ont représenté ces deux circonscriptions à l'assemblée nationale puis à la chambre des députés de 1871 à 1914.

L'AURORE RÉPUBLICAINE (1871-1879)

Les élections de février 1871 se déroulèrent au scrutin de liste départemental. La liste conservatrice d'Adolphe Thiers recueillit 60,6 % des voix des électeurs inscrits contre 13,4 % à celle de Gambetta le leader républicain.

	Thiers	Gambetta
Cadillac	2 788	441
Carbon Blanc	3 994	1 055
Créon	3 647	561
Monségur	1 502	333
Pellegrue	1 166	89
La Réole	2 536	1 222
Saint-Macaire	1 945	494
Sauveterre	2 278	77
Targon	1 709	44
Libourne	2 778	2 391
Pujols	2 004	568
Sainte-Foy	2 110	890

Entre les villes comme Bordeaux, Libourne, la Réole, Sainte-Foy acquises en partie aux idées républicaines et les cantons ruraux encore fidèles aux Bonaparte ou aux Bourbon, le canton de Carbon-Blanc a un statut intermédiaire. Dès les élections complémentaires de juillet 1871 le candidat républicain Emile Fourcand arrive en tête à Carbon-Blanc : 2 553 contre 1 337 au bonapartiste Rouher, l'ancien ministre, et 770 au légitimiste Pellé. D'autres élections complémentaires montrent l'implantation républicaine : Armand Caduc avocat à La Réole (octobre 1872), Eugène Dupouy lui aussi avocat (avril 1873), Bernard Roudier ancien magistrat (mars 1874) sont successivement élus. Ce dernier avait pour adversaire deux grands noms : l'amiral Larrieu, frère du député disparu et le général Bertrand auréolé de la légende napoléonienne.

Les résultats de Carbon Blanc sont éloquentes : 2 648 pour le républicain, 175 pour Larrieu et 596 pour Bertrand. A Targon, Branne, Pellegrue, Sauveterre, l'amiral Larrieu arrive en tête.

En 1875, la république est installée : les lois constitutionnelles entrent en application en 1876 pour la désignation des députés de la Gironde selon le scrutin uninom-

minal d'arrondissement (en fait des circonscriptions). Le canton de Carbon-Blanc fait partie de la 4^e circonscription de Bordeaux. En février 1876 s'opposent deux aristocrates célèbres : le légitimiste Joseph de Carayon-Latour, héros des combats de 1870-71 et le républicain Henri de Lur-Saluces. C'est le second qui l'emporte de peu : 10 917 suffrages contre 9 311. Symboliquement un grand nom de l'aristocratie girondine est alors le porte parole des thèses républicaines. C'est une sorte de « pré-ralliement ». Le fossé se creuse l'année suivante entre les deux rivaux : Lur-Saluces est toujours élu au premier tour par 10 091 voix et 5 423 à Carayon-Latour qui se dit « soldat de Mac-Mahon ». Les bonapartistes avaient, en vain, présenté un candidat : Guzman Gras-Cadet, négociant à Bordeaux, choisi par 3 064 électeurs. Ainsi le candidat officiel de l'ordre moral, Carayon-Latour, n'arrive pas à se faire élire à la Chambre. Il devient peu après sénateur inamovible. Dans les cantons viticoles de l'Entre-Deux-Mers, la république est bien installée à la fin de la décennie 1870-1880.

LES LUTTES RÉPUBLICAINES

A partir de 1880 seuls quelques bastions bonapartistes subsistent dans l'Entre-Deux-Mers dont celui de Robert Mitchell à Monségur, mais la 4^e circonscription avec Carbon-Blanc choisit son candidat rival, le républicain gouvernemental David Raynal, pour la représenter en août 1881. En 1885, le retour au scrutin de liste permet à la liste républicaine modérée de l'emporter au deuxième tour dans l'ensemble du département. Ainsi David Raynal est élu en compagnie de Jules Steeg, d'Ernest Monis ou d'Armand Lalande. La liste conservatrice où coexistent Robert Mitchell, le duc Decazes, Amédée de Lur-Saluces est largement bat-



tue. On revient en 1889 au scrutin uninominal de circonscription. La position de David Raynal n'est pas dominante, il est élu au second tour (11 750 voix et 10 499 au premier) bien que difficilement car son adversaire conservateur Paul Princeteau obtient successivement 7 158 et 11 243 voix. Princeteau, parent du duc Decazes, se dit alors « conservateur révisionniste », il était aussi vice-président du comité royaliste. Au premier tour le candidat républicain révisionniste sous le patronage de Boulanger avait obtenu 4 733 suffrages. C'était un jeune Bordelais de 29 ans Georges de Sonnevile. Une fois la crise boulangiste passée, David Raynal conserve sa position de leader politique. Toujours soutenu par le congrès des électeurs républicains de Bordeaux, ce négociant israélite l'emporte sans difficulté en août 1893 sur son rival conservateur Ferdinand Benon (11 394 voix contre 9 749).

On peut remarquer que les deux adversaires habitent tous les deux Bordeaux : David Raynal 5, Place des Quinconces et Benon l'avocat propriétaire 11, rue Fondaudège.

A l'élection partielle de février 1897, Benon est encore candidat malheureux. Cet avocat catholique se dit monarchiste dans sa profession de foi. Il n'est suivi que par 7 475 électeurs alors que 10 103 choisissent un haut fonctionnaire républicain. Il s'agit d'Albert Decrais, ancien préfet de la Gironde en 1876 et diplomate en retraite. Apparaît aussi pour la première fois un candidat socialiste Marius Surgrand (né en 1857) employé de commerce qui n'obtient que 884 suffrages. Mais ce candidat fut choisi quelques mois plus tard par le congrès de Bègles de juin 1897 comme le candidat du P.O.F. (Parti Ouvrier Français) favorable au pacte de Bordeaux. Surgrand, candidat « pactiste » demandait dans sa profession de foi la limitation de la journée de travail à 8 heures, la suppression du travail de nuit et la suppression des coopératives patronales. Il obtint un score honorable de 3 718 suffrages contre 4 868 au député sortant, Albert Decrais candidat républicain du gouvernement. Le programme de ce dernier comprenait les points suivants : l'opposition à l'impôt sur le revenu, l'amélioration du sort des ouvriers dans la paix, le maintien des lois intangibles et le maintien du Sénat. Ainsi, jusqu'en 1898, les républicains du Nord de l'Entre-Deux-Mers qui votaient avec ceux de la banlieue bordelaise et de Saint-André de Cubzac ont lutté victorieusement contre les bonapartistes, les légitimistes, les orléanistes, les boulangistes puis les socialistes. Ces luttes ont permis à trois personnages de jouer un rôle capital dans la vie politique de la Gironde : Henri de Lur-Saluces, David Raynal et Albert Decrais. A partir de 1902 le canton de Carbon-Blanc vote avec celui de Cadillac, de Créon et de

Saint-André de Cubzac pour envoyer un représentant. L'influence de Bordeaux y est donc moins sensible. Mais un personnage fortement implanté à Cadillac dans les milieux de la viticulture s'impose, il s'agit de Georges Cazeaux-Cazalet « républicain progressiste » élu au second tour (8 198 voix) contre Maurice Blanchy, membre d'une grande famille de négociants bordelais et porte-parole de la droite nationaliste (6 575 voix). Cependant au premier tour Blanchy arrivait en tête : avec 4 565 voix contre 4 309 à Cazeaux-Cazalet et 3 844 à Edouard Eymond « républicain progressiste » lui aussi. Ce haut fonctionnaire, conseiller d'Etat, était maire de Lugon et conseiller général depuis 1891. Cette élection montre aussi la volonté des habitants de l'Entre-Deux-Mers de s'émanciper de l'influence bordelaise.

En 1906 s'opposent deux candidats locaux sans aucune influence bordelaise. André Cassadou, viticulteur, « républicain libéral », membre du conseil municipal de Saint-Loubès est opposé au député sortant Cazeaux-Cazalet. Au premier tour Cassadou est devancé : 4 887 contre 5 575 voix, l'écart se creuse au second tour : 5 553 contre 6 593 voix. Le succès de Cazeaux-Cazalet est obtenu surtout grâce aux votes du canton de Cadillac. La position de Cassadou « nationaliste » n'est pas solide : en 1907, il n'arrive pas à se faire élire conseiller général, il est battu par un républicain de gauche. En 1910 Cazeaux-Cazalet, spécialiste des questions viticoles, soutenu par les journaux *La France* et *La Petite Gironde* est encore opposé à Cassadou, soutenu par *Le Nouvelliste* et *La Liberté du Sud-Ouest* qui critique le fait que les députés aient porté à 15 000 francs leur traitement. Cassadou est élu difficilement au second tour par 7 618 voix contre 7 561 à son adversaire ; il arrive en tête dans tous les cantons sauf dans celui de Cadillac (53,9 % pour son adversaire). Le troisième candidat André Capelle, candi-

dat de la SFIO avait été éliminé dès le premier tour (2 250 voix). Cet exemple montre bien l'importance de l'implantation cantonale des candidats. Carbon-Blanc le plus important des trois cantons (8 269 inscrits) pèse de plus en plus lourd dans les résultats électoraux devant Créon (5 628), Cadillac (3 990) et Saint-André (2 962). Cassadou se dit « républicain libéral progressiste », ses adversaires le qualifient de « réactionnaire », Cazeaux-Cazalet se réclame de l'Alliance républicaine démocratique, André Capelle (né en 1878) est directeur du journal *Le Socialiste* et négociant en vin, il n'eut que 36 voix au second tour...

L'élection de Cassadou marque un certain retour vers la droite et une revanche du nord de l'Entre-Deux-Mers car Cassadou propriétaire viticulteur est surtout implanté à Saint-Loubès ; c'est le seul député de la période 1871-1914 qui soit véritablement un notable local du nord de l'Entre-Deux-Mers.

La vie politique est marquée en 1913 par des élections cantonales qui permettent l'élection d'Alfred Pousson maire de Sainte-Eulalie, professeur à la faculté de médecine, « républicain de gauche » élu contre un progressiste de droite, Caillibaud et un radical-socialiste Dellac, instituteur, propriétaire et conseiller général à Floirac. Cassadou, « progressiste de droite », c'est-à-dire de l'Action libérale populaire, ne se représenta pas en 1914. Sa tendance fut représentée par le vétérinaire Caillibaud (né en 1869) conseiller municipal de Saint-Sulpice de Cameyrac. Il y eut six autres candidats, trois se maintinrent au second tour. L'avocat Armand Calmel (né en 1871) républicain de gauche passa de 18,01 à 25,11 % (3 652 à 5 067) mais il fut distancé par Henri Labroue, radical socialiste qui passa lui de 15,61 % à 27,86 % des suffrages (3 166 à 5 621). Les élections de 1914 furent donc très complexes. A droite, un seul candidat Caillibaud, « libéral et démocratique »

mais « réactionnaire » pour le préfet, passe de 2 275 à 4 009 voix entre le premier et le second tour. A gauche trois candidats Armand Calmel l'avocat de Bordeaux, « républicain de gauche », candidat concentration républicaine ; Georges Rousillon (né en 1848) sous-préfet en disponibilité mais aussi viticulteur, qui se dit soutenu par la fédération des gauches mais qui n'obtint que 2 330 voix au premier tour, enfin Henri Labroue de la fédération radicale et qui s'affirme républicain, radical et laïque ; le préfet le qualifie de « radical-socialiste ».

Ainsi, de 1898 à 1914 les différentes tendances des républicains mènent une lutte farouche pour emporter le siège de député mais la forme républicaine est peu contestée, même le monarchiste Cassadou se dit républicain en 1910 et le catholique Caillibaud se dit démocratique. Après les personnalités girondines de la première période apparaissent des petits notables locaux dont l'influence s'appuie sur la viticulture ou l'art de la parole, Cazeaux-Cazalet, Cassadou et Labroue. Malgré le ralliement de 1893 il faut aussi constater la permanence d'une opposition conservatrice s'appuyant plus sur le catholicisme que sur le royalisme ou le bonapartisme. Le succès d'Henri Labroue en 1914 s'explique en grande partie par son laïcisme et son anticléricalisme.

Examinons maintenant les six grandes personnalités de la période considérée. D'une façon paradoxale l'introducteur des idées républicaines dans la région fut un membre de la famille très royaliste des Lur-Saluces : petit-fils d'un guillotiné de 1793, cousin du marquis Amédée ((1839-1894), cet ancien militaire fut une exception dans une famille traditionnellement monarchiste. Né à La Réole le 11 décembre 1808, il possédait de nombreuses propriétés dont un hôtel particulier à Bordeaux 34, rue Montméjean et le château viticole de Malle. Maire de Preignac (1838-1841), conseiller général de Poden-

sac (1860-1874) député en 1876 et 1877, il fut ensuite sénateur en 1879 sous l'étiquette de « gauche républicaine ». Sa fortune estimée après sa mort survenue le 9 août 1891 est considérable : 2 548 120 francs dont 894 000 constitués par des obligations de la compagnie des chemins de fer du Midi. La maison de Bordeaux est évaluée à 3 000 francs. Cet exemple montre bien que des membres de la haute aristocratie de l'Ancien régime ont su parfaitement s'adapter aux circonstances de la vie politique et économique du nouveau régime républicain et industriel du XIX^e siècle. Son fils Pierre (1844-1937) continua la tradition en tant que viculteur, maire de Preignac, conseiller général et président de l'Union des républicains libéraux. Mais son orientation politique était plus vers la droite catholique, il fut un des soutiens du journal *La Liberté du Sud-Ouest*.

A cet aristocrate rallié à la démocratie succède un négociant israélite David Raynal. Né à Paris le 26 février 1840 il fut d'abord employé à la compagnie du chemin de fer du Midi, il s'établit à Bordeaux en 1862 et fonda la maison de commerce



Astruc et Raynal. A partir de 1863, il fut un des principaux artisans de l'opposition républicaine à Bordeaux. Devenu ensuite le chef du parti républicain opportuniste en Gironde il exerça des fonctions ministérielles importantes comme responsable des travaux publics (1881 et 1883-85) et de l'intérieur (1893). C'est sous son ministère que furent signées en 1883 les grandes conventions entre l'Etat et les grandes compagnies de chemin de fer en application du plan Freyanet. Ce fut bien sûr l'occasion de polémiques et de procès qui se prolongèrent jusqu'en 1893. Sénateur en 1897, David Raynal mourut en 1903. Ainsi, de 1879 à 1897 la 4^e circonscription de Bordeaux fut représentée par un israélite et franc-maçon (initié à la loge *l'Anglaise 204* en 1868) situation qui, bien sûr, attisa les attaques violentes de ses adversaires toujours prêts à dénoncer le « complot judéo-maçonnique » et les scandales politico-financiers autour des questions financières des chemins de fer et de l'affaire de Panama.

Nommé sénateur en 1897, David Raynal fut remplacé après élection par Albert Decrais qui, en outre, lui succéda comme sénateur en 1903. Il s'agit d'un homme politique girondin, fils d'un négociant bordelais, entré dans la carrière d'avocat à Paris en 1867 et dans la politique active comme opposant républicain sous le second empire. Préfet d'Indre-et-Loire (1871) puis des Alpes-Maritimes (1874) il resta de décembre 1877 à mars 1879 préfet de la Gironde. Il occupa ensuite les grandes ambassades de Rome (1882), de Vienne (1886) et de Londres (1893). En même temps il fut conseiller général du canton de Créon de 1880 à 1886. Admis à la retraite en 1894, il fut élu député le 21 février 1897 puis réélu le 8 mai 1898 et le 27 avril 1902. Parallèlement il exerça les fonctions importantes de ministre des Colonies dans le cabinet Waldeck Rousseau de juin 1899 à juin 1902. La Gironde et Bordeaux voyaient leur vocation afri-



caine reconnue par ce choix. Sénateur de la Gironde le 26 avril 1903, réélu le 7 janvier 1906, il s'occupa essentiellement dans la chambre haute des problèmes de politique étrangère et coloniale. Le lien avec l'Entre-Deux-Mers était gardé par le canton de Créon : c'est en tant qu'orateur et spécialiste des questions internationales que Decrais put atteindre les fonctions représentatives après l'élection partielle de 1897. Decrais joua aussi un rôle dans la création et les débuts de la cour internationale de justice de La Haye si bien qu'il ne se présenta pas aux élections législatives de 1902.

L'héritage républicain passa à un notable local. Georges Cazeaux-Cazalet resta huit ans député de la 6^e circonscription de Bordeaux. Né à Loupiac le 23 avril 1861, il était fils d'un propriétaire viculteur. C'est d'ailleurs dans la viticulture qu'il gagna une notoriété certaine : secrétaire de la chambre consultative d'agriculture, il avait mené depuis 1888 une lutte active contre le fléau du phylloxéra. On le retrouve comme fondateur, secrétaire puis président de groupements divers : comi-

tés viticoles, association des propriétaires-viticulteurs, ce qui lui valut en 1900 le grade commandeur du Mérite agricole et en 1901 la Légion d'honneur. Il n'est pas étonnant que ce technicien se présente lors de la crise agricole de 1902 comme « républicain et viticulteur ». Conseiller municipal le 3 mai 1896, il fut élu tout de suite maire de Cadillac le 17 mai et conserva cette fonction jusqu'à sa mort survenue le 12 novembre 1911 ; il fut aussi élu conseiller général le 28 mai 1905. En tant que député, Cazeaux-Cazalet joua un rôle important dans l'élaboration de la législation concernant la viticulture. Il fut président et rapporteur de la commission d'enquête parlementaire sur la situation viticole et président de la sous-commission de délimitation des régions viticoles.

Plus que les étiquettes politiques un peu incertaines (1902 républicain progressiste, 1906 républicain soutenu par l'A.R.D., 1910 républicain de gauche), c'est l'activité viticole de ce notable local qui peut expliquer sa popularité. En outre, dans le contexte de guerre religieuse il avait voté la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat et certains lui reprochaient en 1906 « de ne plus mettre les pieds à l'église ». Ainsi, à partir de 1902, la 6^e circonscription de Bordeaux devient plus étroitement centrée sur les problèmes du vin et de la vigne dans un contexte de difficultés. Avant 1897 les députés de Carbon-Blanc sont un grand propriétaire, un important négociant ou un haut fonctionnaire. Après 1897, ce sont de plus modestes propriétaires viticulteurs comme Cazeaux-Cazalet et son successeur en 1910, André Cassadou, qui représente une sensibilité politique différente. André Cassadou, né le 24 juin 1854 à Carbon-Blanc possédait un domaine à Congés, sur la commune de Saint-Loubès. Il y mourut le 17 octobre 1938. Fils de vigneron, on ne sait pas grand chose sur sa carrière, sinon qu'il fut sous-officier des chasseurs d'Afrique puis officier de réserve au 15^e régiment de dra-

gons à Libourne et qu'il était un des chefs du mouvement royaliste en Gironde au début du XX^e siècle. Il fut l'un des organisateurs du banquet royaliste qui s'est tenu à Saint-Sulpice d'Izon sous la présidence du général de Charette en 1910.

Henri Labroue est lui aussi un viticulteur mais beaucoup moins important. En outre, sa propriété est dans le Bergeracois, si bien que ses adversaires le présentent en 1914 comme un « déraciné », comme un « étranger ». Issu d'une famille de moyenne bourgeoisie, fils du proviseur du lycée de Périgueux, Labroue est un intellectuel. Né à Bergerac le 29 août 1880, agrégé d'histoire et de géographie en 1905, docteur ès lettres en 1912-1916, il fut professeur d'histoire au lycée de Bordeaux (1909) et titulaire d'une chaire libre fondée en 1910 à la Faculté des lettres sous les auspices de la Chambre de commerce. Candidat malheureux en Dordogne en 1912, il réussit à se faire élire en 1914 en Gironde. C'est un grand succès de la fédération radicale et radicale socialiste de la Gironde dont Labroue était un des principaux organisateurs et le principal orateur. Nous avons déjà parlé des élections complexes du 26 avril 1914. Le préfet de la Gironde, dans une lettre au ministre de l'Intérieur présente les candidats :

- Joseph Bourg, sabotier, révolutionnaire,
- Francis Caillibaud, vétérinaire,
- Armand Calmel, avocat, républicain de gauche,
- Henri Labroue, professeur, radical socialiste,
- Benito Louis Massiani, publiciste, républicain de gauche,
- Georges Roussillon, propriétaire, fédération des gauches,
- Charles Alfred Vaillandet, professeur, socialiste
- Emile Ziethen, typographe, syndicaliste.

Henri Labroue recueille au premier tour le plus de voix avec 26,4 % des inscrits dans le canton de Saint-André-de-Cubzac, 18,3 % dans celui de Carbon-Blanc, 15,8 % dans celui de Créon et 15 % dans celui de Cadillac. Au second tour, ce sont les cantons de Saint-André-de-Cubzac et de Cadillac qui lui sont le plus favorables. Dans celui de Carbon Blanc, il n'obtient un score supérieur à 30 % que dans deux communes sur 18 (11 communes sur 16 dans le canton de Cadillac). Le problème se pose : le canton est-il une unité plus opérationnelle que la commune pour déterminer les options politiques ? On constate à l'intérieur d'un même canton des divergences considérables.

Canton de Carbon Blanc (voix obtenues par H. Labroue au 2^e tour)

- Carbon Blanc	26 %
- Lormont	25 %
- Montussan	10,4 %
- Sainte-Eulalie	6,4 %
- Saint-Loubès	30,5 %
- Saint-Sulpice-de-Cameyrac	5,4 %
- Saint-Vincent-de-Paul	21,2 %

La moyenne cantonale dans ces conditions est-elle significative ?

L'élection de 1914 opposa deux francs-maçons : Calmel et Labroue, le premier était membre du conseil de l'ordre du Grand Orient de France, Labroue avait aussi adhéré à une loge maçonnique avant 1914 mais, d'après un témoignage personnel très postérieur (1942), son succès sur Calmel aurait causé un tel scandale qu'il n'aurait plus assisté aux réunions maçonniques et qu'il n'aurait plus payé ses cotisations. Plus que la viticulture, c'est la personnalité de Henri Labroue qui a séduit les électeurs de l'Entre-Deux-Mers et de Saint-André-de-Cubzac : jeune professeur de 34 ans, brillant orateur, historien, géographe spécialiste du Japon, Labroue est un des journalistes espoirs du parti radical et radical-socialiste de l'Aquitaine.

Radical, laïque, franc-maçon il participe peu après à l'Union sacrée et part au front avec le 108^e de ligne de Bergerac pendant l'été 1914.

*
* *

Il n'est pas possible dans un survol rapide d'analyser tous les résultats des nombreuses élections à l'intérieur de la 6^e circonscription et dans les différents cantons qui la composent. Nous avons pu seulement constater entre les cantons et les communes du même canton une grande diversité de résultats. Il apparaît que le Nord de l'Entre-Deux-Mers et la partie Ouest ont été longtemps soumis à l'influence de la ville de Bordeaux alors que les autres cantons dépendaient soit de Libourne, soit de La Réole. Jusqu'en 1902, il n'y a pas d'autonomie possible : toutes les directives et tous les candidats semblent venir de Bordeaux. Après 1902, les facteurs locaux deviennent plus importants même s'ils sont développés par la presse départementale. Le vin détermine les élections de Cazeaux-Cazalet et de Cassadou, le cas de Henri Labroue est plus complexe. L'impulsion vient bien de la fédération radical-socialiste de Bordeaux mais le candidat a su mener sur place une intense campagne électorale, il vient de l'extérieur (de Bergerac) mais il se présente comme l'historien du passé local et le spécialiste de l'Extrême-Orient. Après la dis-

parition progressive de l'opposition catholique et monarchique représentée par Cassadou et Caillibaud, le radical-socialiste Henri Labroue est, en 1914, le porte-parole de la majorité des habitants de l'Entre-Deux-Mers. Partisans de l'école laïque, de l'impôt sur le revenu, de l'intervention de l'Etat pour arriver à une plus grande égalité entre les Français, républicains et modérés, tels étaient les électeurs girondins, de Labroue en 1914. En 1870 ils étaient impérialistes et modérés mais, en l'espace de deux générations, la guerre et la défaite, les nombreuses crises économiques, politiques et idéologiques ont fait évoluer les mentalités et les attitudes. Le paysan girondin a été formé par la défaite, l'école et la presse. Habités depuis 1848 aux débats électoraux par le suffrage universel, le paysan et l'artisan de l'Entre-Deux-Mers ont su choisir parmi les candidats des individus compétents qui ont défendu leurs intérêts à la Chambre des députés ; il est évident que la production et le négoce des vins étaient les préoccupations essentielles des électeurs. Ainsi s'expliquent les choix d'Henri de Lursalucés, de David Raynal, Cazeaux-Cazalet et de Cassadou. Même l'intellectuel Labroue se montre le défenseur des intérêts de l'agriculture en 1914. Loin d'être des mineurs en politique, les électeurs de 1871 à 1914 ont été des citoyens conscients des enjeux profonds : Républi-

que ou Monarchie ? Laïcité ou influence de l'Eglise catholique ? Et par dessus ces grandes questions d'organisation sociale plane en permanence le problème viticole. Si bien que Cazeaux-Cazalet, député de 1902 à 1910, nous paraît le symbole type du représentant de l'Entre-Deux-Mers : républicain, laïque, technicien de la vigne, créateur à Cadillac d'une école primaire supérieure et soutenu par les journaux républicains de Bordeaux. La France de 1914 nous paraît une fédération de quelques milliers de petites républiques — les cantons puis les circonscriptions électorales dominées par un leader. Nous avons dans ces quelques observations présenté quelques figures peu connues de la vie politique locale qui ont joué aussi un rôle important sur le plan national. La République a su mettre à son service des hommes convaincus et compétents, ce qui peut expliquer son installation en profondeur et sa longévité malgré les crises extérieures et la guerre de 1914-1918.

Les informations sur lesquelles est fondée cette étude sont les dossiers manuscrits de l'Equipe de recherches en histoire politique contemporaine (E.R.H.P.C.) de l'Unité de formation et de recherches (UFR) de l'Université de Bordeaux III Michel de Montaigne (33405). Nous avons aussi utilisé les résultats de l'enquête de Mademoiselle Muriel Thomas, *Henri Labroue (1880-1964)*. Travail d'études et de recherches (TER) soutenu en juin 1993 sous notre direction. Le TER de Pierre Leuret a pour titre *La vie politique dans l'Entre-Deux-Mers (1871-1914)* mais il étudie surtout les résultats des arrondissements de Libourne et de La Réole et non ceux des 4^e et 6^e circonscriptions de Bordeaux.